

À lire :

Portrait d'un
membre :
Me Jacques
Diamant

Pleins feux sur :

Éditorial	1
Mot de la bâtonnière	1
AJBL	2
Formation	5
Comités	6
Comité justice participative	7
Comité l'Avocat dans la communauté	11
Portrait d'un membre	12
Voilà c'est fait	15
Editorial...suite	16
Mot de la bâtonnière suite	17
Le site internet... ..	18
Nos partenaires	19
Activités à venir	19
Conseil	19
Conseil AJBL	19
Comité Wi-Dire	19

Éditorial – Merci Beaucoup Mme la Bâtonnière...



Me Marco LaBrie, éditeur

Merci beaucoup Madame
la Bâtonnière Lyne Morin
pour tout ce que vous avez
fait pour nous !

Le mandat de notre Bâtonnière Lyne Morin tire à sa fin puisque lors de l'assemblée générale du 29 avril prochain elle passera le relais à notre Bâtonnière élue, Me Marie-Claude Richer.

Nous tenons à féliciter notre Bâtonnière pour cette année de sacrifice personnel qu'elle nous a donnée afin que nous soyons bien représentés.

D'abord au Conseil Général du Barreau du Québec où ses interventions étaient non seulement remarquées, mais carrément sollicitées par plusieurs membres

Suite à la page 16

Mot de la Bâtonnière du Barreau de Longueuil



Me Lyne Morin, bâtonnière

Mot de la fin...

L'heure est maintenant au bilan de cette dernière année à titre de Bâtonnière de Longueuil.

D'entrée de jeu, je tiens à vous remercier de m'avoir fait confiance et d'avoir participé aux activités et réalisations du conseil d'administration .

Je suis très reconnaissante de votre appui, de vos idées et de vos commentaires constructifs.

Afin d'avoir un portrait complet de cette année qui restera à longtemps gravée dans ma mémoire, je vous invite à participer à notre assemblée générale annuelle qui sera tenue le **29 avril** prochain suite à notre journée d'étude.

Suite à la page 17

AJBL – ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE LONGUEUIL

Des Nouvelles de l'AJBL

Quelle belle année nous sommes sur le point de terminer à l'AJBL!

Mon mandat de trésorière tire à sa fin, mais je peux vous dire que nous ne nous sommes pas ennuyés durant le mandat 2010-2011!

Depuis nos élections le 15 avril 2010, les activités se sont multipliées!

Souper de homard en mai, « 5 à 7 » estival en juillet, Souper d'huîtres et Activité de formation en octobre, « 5 à 7 » automnal en novembre, Journée plein air en janvier, Soirée du hockey en février et Soirée théâtre en mars! Je suis fière de pouvoir dire qu'il y en avait pour tous les goûts!



Souper d'huîtres le 20 octobre 2010 au Restaurant Oliveto à Longueuil.

De droite à gauche : Me Isabelle Lyonnais, Me François Legendre, Me Marie-Claude Richer, Me Lyne Morin, Me Pierre Chagnon, Me Francine Beaudet.

Kiosque – campagne de financement – arthrite juvénile



Me Karina Cloutier et Me Marie-Eve Landreville

Journée plein air 6 février 2011 – Parc Michel Chartrand Longueuil





*De gauche à droite : Me Karina Cloutier, Me Marie-Eve Landreville,
Me Chloé Le Tourneux-Perron, Me Valérie Lafortune
La soirée du hockey le 24 février 2011*

De façon plus personnelle, mon année au sein du Conseil de l'AJBL m'a vraiment fait vivre de belles expériences, car en plus de nos activités, nous participions à celles organisées par le Barreau de Longueuil et ses comités, mais aussi au Congrès du Barreau du Québec et de l'AAP, en plus des golfs et des rentrées judiciaires de plusieurs districts! Je vous l'affirme, quand on s'y met, il y en a des activités gravitant autour de notre belle profession!



**AJBL - Barreau de Longueuil
Conseil 2010-2011**

Me Marie-Eve Landreville	Présidente
Me Chloé Le Tourneux-Perron	Vice-présidente
Me Valérie Lafortune	Trésorière
Me Karina Cloutier	Secrétaire
Me Jean-François Chénard	Administrateur
Me Catherine Pilon	Administrateur
Me François Legendre	Président sortant

Les occasions de côtoyer des collègues dans un contexte, disons le, plus cordial qu'au Tribunal, valent le détour et je vous invite à joindre les rangs des membres de plus en plus nombreux qui participent aux événements organisés pour vous! Restez attentifs aux informations qui seront divulguées sur le site Internet du Barreau de Longueuil!

Aussi, je suis honorée de vous annoncer qui seront les membres du Conseil de l'AJBL pour le mandat 2011-2012, dont je ferai à nouveau partie, puisque nous serons tous élus par acclamation lors de l'assemblée générale annuelle, le 20 avril prochain.

Ainsi, le Conseil sera constitué des personnes suivantes qui entreront en fonction lors de l'Assemblée générale du 20 avril 2011:

Présidente : Me Chloé Le Tourneux-Perron

Administrateurs : Me Valérie Lafortune
Me Karina Cloutier
Me Jean-François Chénard
Me Alexandre Germain
Me Geneviève Girard-Gagnon

Présidente sortante : Me Marie-Eve Landreville

Les postes de vice-président, trésorier et secrétaire seront attribués lors de la première réunion du Conseil.

En vous souhaitant un été rempli de belles réussites professionnelles, mais aussi de bons moments avec les gens que vous aimez, veuillez agréer, chers lecteurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs, mais surtout, veuillez nous faire le plaisir de vous présenter à une prochaine activité!

Valérie Lafortune, avocate
Trésorière de l'Association du Jeune Barreau de Longueuil 2010-2011



A S S O C I A T I O N D U

J e u n e B a r r e a u

D E L O N G U E U I L

FORMATION – BARREAU DU QUÉBEC

Explication de l'obligation de formation pour les membres du Barreau du Québec :

Le membre devra compléter au moins 30 heures de formation liée à l'exercice de la profession et reconnue par le Comité, et ce, au cours d'une période de référence de deux ans. La première période de référence a débuté le 1er avril 2009 et se terminait le 31 mars 2011. Aucun contenu spécifique de formation n'est fixé par le Comité. Toutefois, ce contenu doit être lié à l'exercice de la profession.

Il appartient au membre de choisir ses activités de formation, parmi celles liées à l'exercice de la profession et reconnues par le Comité, en fonction de ses besoins. Par exemple, ces activités de formation peuvent viser des compétences professionnelles aussi variées que développer des connaissances en droit de la famille ou développer des compétences en gestion du temps.

Toutes les activités de formation liées à l'exercice de la profession et reconnues par le Comité seront répertoriées, au fur et à mesure, au [Registre des activités de formation reconnues du Barreau du Québec](#).

Vous trouverez toutes les réponses à vos questions en visitant le site du Barreau du Québec : www.barreau.qc.ca



FORMATION – BARREAU DE LONGUEUIL

FORMATION

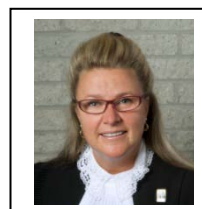
Voici un aperçu de la formation à venir au Barreau de Longueuil.

29 avril 2011

FORMATION ET AGA

Journée d'étude et Assemblée générale annuelle du Barreau de Longueuil

*À noter que les détails et fiches d'inscription sont disponibles sur notre site internet au www.barreaudelongueuil.qc.ca section **FORMATION***



*Marie-Claude Richer, présidente
Comité de formation 2010-2011*

Membres :

Me Sylvie Lefrançois

Me Sylvie Guérin

Me Nancy Côté

Me J.-Sébastien Vaillancourt

Me Lyne Morin

Me Johanne Brodeur

Me Marco LaBrie

Me Jocelyne Pepin (BQ)

LES COMITÉS DU BARREAU DE LONGUEUIL

Le Barreau de Longueuil compte plusieurs comités actifs dont voici la liste* :

Comité des anciens bâtonniers

Comité de droit administratif

Comité de droit civil

Comité de droit criminel et pénal

Comité de droit familial

Comité du droit de la jeunesse

Comité des femmes dans la profession

Comité de la formation

Comité de justice participative (médiation et arbitrage)

Comité de L'Avocat dans sa communauté

Comité de liaison avec la magistrature

Comité de liaison avec la Cour supérieure

Comité du mérite

Comité de l'Omnium Justice (Golf)

Comité du Ouï-Dire /Wi-Dire électronique

Comité de la pratique professionnelle

Comité protocole et étiquette

Comité de la Rentrée Judiciaire

Comité de la restructuration

Comité de la santé mentale

Comité du Web

**Si un comité a été oublié, veuillez nous en excuser.*

C'est le conseil du Barreau de Longueuil qui nomme les comités, le président et les membres qui les composent.

Le mandat d'un président de comité est généralement pour une période d'un an, à moins que son mandat ne soit reconduit par le conseil.

Le mandat premier d'un comité est de faire des recommandations au conseil du Barreau de Longueuil.

COMITÉ DE JUSTICE PARTICIPATIVE

Voici la présentation des membres du comité de la justice participative du Barreau de Longueuil:



Me Johanne Roby, présidente

Me Robert Dancose, membre

Me France Collette, membre

Me Éric Pigeon, membre

Me Carole Léger, membre

Me Pierre Rheaume, membre

Me Andrée Talbot, membre

Me François Legendre, agent de liaison

Invitée :

Me Jocelyne Pepin, adjointe à la bâtonnière

Notre mandat est de présenter des propositions au Conseil du Barreau de Longueuil afin de faire connaître le plus possible la médiation à travers différents médias et faire avancer certains dossiers dont: faire augmenter le tarif des médiateurs et médiatrices en médiation familiale au Québec.

Ainsi, nous vous soumettons quelques textes afin de vous montrer la couleur de notre équipe qui est dynamique et très chère à notre coeur, voilà un petit aperçu:

POÈME SUR LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation c'est quoi?

C'est la rencontre de deux êtres qui se sont aimés, qui ont tout partagé, amour, déception, joies, enfants et que la vie de par un changement de destinée, amène ailleurs. Alors, ils doivent tout diviser. C'est difficile, on y rencontre : Colère, peine, peur du lendemain, anxiété, sourire, moquerie, séduction, astuce, intelligence et échange.

Il y en a qui aiment encore, alors ils sont déchirés. Il y a les autres qui ont déjà retrouvé, recommencé à aimer, alors là c'est léger, le cœur est plus à la générosité. On y retrouve aussi les carencés, ceux qui ont été blessés gravement dans leur enfance, dans leur adolescence, dans toute leur existence, pour eux, c'est troublant, pour eux, c'est violent.

Leur point commun, la rupture. Ils doivent partager, ils doivent continuer à se parler pour les enfants qui eux existent encore et toujours. Comment comprendre que, le couple n'est plus là, mais les enfants eux seront toujours là. Comment leur faire comprendre, qu'eux ont le droit de ne plus s'aimer, mais retiennent le devoir de continuer à aimer leurs enfants.

Des enfants aimés peuvent progresser, les enfants mal aimés, des enfants oubliés sont des enfants carencés. Pour que demain nos enfants soient équilibrés, pour qu'ils fasse bon dans la maison, choisissons la médiation. Pour créer un pont entre le hier qui n'est plus là, le présent qui est rempli d'idées et de gens de bonne volonté. Pour que demain, l'on puisse se rencontrer en copains et ainsi se donner la main et ne plus s'en vouloir sans fin.

La médiation, c'est la rencontre de gens qui sont responsables. Elle amène les anciens couples à devenir créateurs de solutions nouvelles qui engendrent ouverture et collaboration. Et souvent, une meilleure compréhension et un plus grand respect des êtres et des situations. La médiation, c'est parfois la solution.

Me Johanne Roby, présidente

Les modes alternatifs de règlements que ce soit pour la médiation, conciliation, le droit collaboratif entre avocats ou les procédures participatives de négociation assistées par avocats ont le vent dans le voile.

Sur des problèmes à la fois juridique et judiciaire, ces modes sont des processus alternatifs de règlement des litiges. À la fois plus économiques et plus rapides, ces méthodes alternatives de règlement des différends valorisent le règlement avec une approche sans formalités, moins conflictuelle et plus consensuelle. À l'aube du vingt et unième siècle à nous de ne pas manquer le bateau.

Me François Legendre, agent de liaison

Du plus loin que l'on se souviene, l'humain a cherché à dominer, parfois pour sa survie, souvent pour son égo tout en déclarant que le but final était de parvenir à la paix sur un territoire donné.

Au fil du temps, des sages ont été utilisés pour aplanir les difficultés entre les esprits guerriers dans le but d'éviter les confrontations coûteuses en vies humaines et en capitaux. Ces sages tentaient de négocier de

façon à ce que les égos des belligérants soient ménagés et qu'il en soit ainsi des vies et deniers perdus dans les batailles.

De là, aujourd'hui, lorsque les parties ne peuvent s'entendre, donc ne peuvent plus négocier, la venue nécessaire d'un tiers, que l'on appelle juge, est utilisée pour éviter une confrontation dont la résultante sera généralement de laisser une partie insatisfaite et l'autre, la perdante, carrément déçue, mais dans plusieurs des cas, les deux appauvries de leur temps, de leurs énergies et leurs argents consacrés à l'audition de leur querelle par ce tiers qui aura décidé pour eux.

Cet exercice du rôle du sage qu'est la médiation a pour but et généralement pour conséquence, de permettre aux deux parties de saisir la vision de la partie adverse, de la comprendre et d'accepter partiellement cette vision de l'autre qui elle-même, diminuera ses attentes permettant ainsi la solution du conflit.

Comme le dit si bien le début du mot, *média* signifie entre les deux, qui relie ou relaie l'information. Les parties doivent être conscientes que le médiateur n'est qu'un aide, un outil, raison pour laquelle il doit agir de façon discrète, effacée, avec une humilité exemplaire. À la conclusion de la médiation, chacune des parties pourra continuer son chemin en paix, mais aussi elle pourra renouer des relations qui avant la querelle étaient peut-être bonnes ou sereines.

Le rôle de médiateur est, lorsqu'il mène à la solution de la querelle, l'un des plus valorisants qui soit.

Me Robert Dancose

Qu'est-ce que la médiation et/ou la justice participative?

Avocate et médiatrice familiale, je me suis moi-même demandée ce que signifiait le terme "Justice Participative". Un beau terme en soi qui veut dire que l'individu "participe à sa justice".

En effet, comme nous le savons, ce qui est juste pour un, semble souvent injuste pour l'autre, du moins dans plusieurs dossiers judiciairisés. Cela est encore plus vrai dans un contexte de rupture conjugale, de séparation. Alors, permettre à un individu de participer au règlement de son dossier de manière à ce que le résultat lui semble plus juste, plus équitable, m'apparaît la vraie signification de la justice participative.

Or, pour en arriver là, il faut de la volonté et, surtout, que les deux parties soient prêtes à discuter d'un règlement basé sur les intérêts réels de chacun. Pour ce faire, les parties, tout comme le médiateur qui les accompagne, doivent apprendre à préciser clairement leurs demandes, leurs attentes, mais également être prêtes à se mettre à la place de l'autre pour mieux accepter son point de vue. Comme quoi l'ouverture d'esprit et l'empathie sont souvent à la base d'une entente satisfaisante pour tous en médiation.

À l'ère de la conciliation travail-famille, je dirais que la conciliation séparation-médiation m'apparaît la voie de l'avenir.

Me France Collette

La médiation est aujourd'hui un outil de plus en plus important dans la résolution des conflits que l'on rencontre certes au niveau de la pratique du droit familial, mais également dans l'ensemble des domaines du droit.

L'intérêt pour la médiation dans tous les domaines du droit n'est pas un hasard, les parties retrouvent en effet une alternative aux tribunaux traditionnels qui est rapide, efficace et qui permet aux parties de participer à la solution de leur litige et de concocter avec l'aide de leur procureur des ententes qui correspondent à leurs besoins. Le futur nous apprendra qu'elle sera l'évolution de la médiation.

Je parierais que nous utiliserons de plus en plus la médiation dans le cadre de notre pratique.

Me Éric Pigeon

LA MÉDIATION C'EST ...

La médiation . . . Quelle belle approche pour régler un conflit entre deux parties.

Dans la grande majorité des litiges, lorsque les parties ont l'occasion d'exposer leur point de vue avec l'aide d'un médiateur, neutre et objectif, une solution est souvent retenue entre ces mêmes parties.

En fin de journée, l'approche en médiation est pour moi un moment de détente, après une journée éprouvante à la cour.

Lorsqu'un dossier ou litige se règle après des séances en médiation, à la grande satisfaction des parties, je me dis encore une fois "*en se parlant on finit par régler bien des problèmes*" en plus de sauver temps, énergie et argent aux justiciables.

Me Pierre Rhéaume

La médiation est une façon de régler un dossier plus rapidement en évitant les coûts de la justice. Elle permet un règlement négocié plutôt qu'une décision imposée.

Mon rôle à titre de médiateur permet aux parties de négocier dans un climat sain. Notre intervention permet de rétablir une communication qui est devenue difficile entre les parties afin qu'elles coopèrent dans la recherche de solutions d'intérêts communs.

La manière de régler le conflit est importante parce qu'elle permet aux personnes de conserver une relation entre elles. A titre de tiers impartiale, mon rôle est de gérer le processus.

Par ailleurs, notre formation en droit permet de saisir rapidement la nature du dossier.

Me Andrée Talbot

Comité : L'Avocat dans sa communauté



L'ARTHRITE  ÇA SUFFIT!

Collecte de fonds - Barreau de Longueuil

Comme vous le savez déjà, le Barreau de Longueuil supporte cette année la cause de l'arthrite juvénile.

Mais qu'est-ce que cette maladie qui touche près de 1500 enfants au Québec et comment pouvons-nous aider?

La Société de l'arthrite est le principal organisme sans but lucratif au Canada qui se consacre entièrement au financement et à la promotion de la recherche sur l'arthrite, de programmes de soutien et de soins adaptés. La Société a pour mission de favoriser la recherche sur les causes sous-jacentes de l'arthrite, la mise au point de remèdes contre cette maladie et la prestation des meilleurs soins et traitements possibles aux personnes atteintes.

L'arthrite touche un enfant sur 1000. Elle atteint plus particulièrement les femmes que les hommes, dans une proportion de 66%. À la Société de l'arthrite du Canada, on estime que 80% de la population ignore que la maladie touche aussi les enfants. Il s'agit d'une maladie chronique, donc sans cure de guérison.

Le Comité de l'avocat dans sa communauté s'est fixé un objectif de **10 000\$**. Cet objectif est facilement réalisable et nous comptons sur la générosité de nos membres pour l'atteindre et le dépasser!!!

Pour faire un don, il n'y a rien de plus facile : il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du Barreau de Longueuil où vous pourrez « cliquer » directement sur le lien vers la Société de l'Arthrite et faire votre don.

L'ARTHRITE  ÇA SUFFIT!

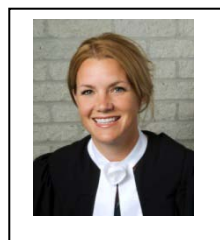
CLIQUEZ ICI

Un reçu pour impôts, si applicable, vous sera envoyé directement.

Vous pourrez aussi faire un don lors des activités organisées par le Barreau de Longueuil. Surveillez le Wi-dire!!! Participez en grand nombre aux activités et contribuez, en le faisant à une bonne cause!

UN ÉNORME MERCI À L'AVANCE!!!!

Mélanie Roy, avocate
Présidente du Comité de l'avocat dans sa communauté 2010-2011



*Mélanie Roy, présidente
Comité L'Avocat
dans sa communauté
2010-2011*

Membres :
Me Catherine Pilon
Me Marie-Pierre Blouin
Me Marie-Eve Landreville
Me Karina Cloutier



PORTRAIT D'UN AVOCAT...

Chronique écrite par : Me Johanne Roby

UN ARTISTE CHEZ NOUS, LE CONNAISSEZ-VOUS?

IL S'APPELLE ME JACQUES DIAMANT, DANS LA QUARANTAINE, CHEVEUX POIVRE ET SEL. LE MAÎTRE DANS L'ART OU L'ART DANS LE MAÎTRE, je privilégie la deuxième énonciation à son égard.



Lorsqu'on le rencontre, ce qui frappe en lui, sa démarche légère et son regard profond teinté de lumière, son sourire moqueur, sa réserve, son ouverture et sa fierté certaine et concrète de tout ce qu'il entreprend et réalise.

Il est un vrai créateur, un passionné, entier et absolu. C'est lui! Il nous parle de son équilibre qu'il retrouve dans les sphères de sa vie l'art et le droit. Il mène de front les deux carrières, il faut le faire.

C'est pas n'importe qui cet homme dans la quarantaine, cheveux poivre et sel! Peut-être l'avez-vous déjà rencontré dans le corridor du palais? Si oui, il vous a sûrement souri, il le fait tout le temps.

Comment sa passion pour l'art est-elle venue l'habiter? Elle a débuté auprès de sa famille élargie nous confie-t-il. Son oncle et sa tante, lors d'un été, lui ont donné l'opportunité de faire du théâtre de marionnettes à la maison. Cette nouvelle approche de l'expression le séduit, l'interpelle, le fait vibrer. De là, sa passion pour l'écriture est née!

Par la suite, ce sera toute une chaîne d'opportunités qui le mènera vers une carrière en pleine expansion, celle de l'écriture.

Dès son secondaire, un cousin lui demande d'écrire une pièce pour l'école secondaire qu'il fréquente. Il y aura 1 200 personnes qui assisteront à cette composition. Un franc succès également.

Il découvre une forme d'expression qui le nourrit et le fait vibrer de toutes ses cordes. Alors, il continue, il écrit pour le théâtre de l'Auberge des pièces d'été. Cette expérience tiendra le cap du cégep à la fin de l'université. Il mène alors de front ses études en droit et son travail en tant que producteur pendant 15 ans.

A la fin de ses études, il devient procureur de la couronne au palais de justice de Longueuil. Là aussi, il aime ce travail où il se sent utile dans la société. IL dit que cet amour pour son travail, d'aider les gens, lui vient de son grand-père qui était médecin de famille dont la pratique était axée à aider la communauté. Il se dit très chanceux de pouvoir exercer une profession qu'il a les capacités d'exercer. Son travail est en quelque sorte une relation d'aide avec les victimes. Il les rassure ce qui amène un visage plus humain de la justice. Pour lui la pratique du droit et l'écriture lui amènent un équilibre dans la vie.



Ce n'est pas fini, il écrit un roman policier, **Le Transmetteur**, publié par la maison d'édition Stanké.

En 2005, il est en nomination pour le prix Arthur Ellis Award, catégorie : meilleur roman policier et mystère et en 2006 il est en nomination pour le prix Archambault.

Son désir maintenant : écrire un autre roman malgré le fait que cela soit un sacrifice financier. Cette facette de l'écriture est un cadeau pour lui, le plaisir de partager avec le public est ce qu'il préfère. Cette forme d'expression lui donne une plus grande liberté pour communiquer et créer puisqu'il n'a alors aucune contrainte d'écriture. Il est seul maître à bord où l'imagination prend place. Il est auteur reconnu.

On le remarque avec brio en tant que scénariste dans le téléroman **Toute la vérité - à TVA**. Cela va très bien, le contrat est prévu jusqu'en janvier 2012. Qui sait peut-être cela se poursuivra-t-il encore et encore...

Récemment, un autre projet a pris naissance, une pièce de théâtre qui s'intitule **Le motel des brumes**.



Cette pièce aura lieu au théâtre des Hirondelles à St-Mathias-de-Beloeil. Mise en scène d'André Robitaille, un ami d'enfance, un grand collaborateur qu'il apprécie beaucoup. Pour la 3^{ème} année consécutive, il écrit pour ce théâtre. Ladite pièce est une comédie remplie d'illusions et de magie avec la collaboration de Luc Langevin. L'intrigue se déroulera dans un motel où les spectateurs seront témoins d'objets et de personnages qui vont disparaître, bouger et réapparaître.

Une pièce à ne pas manquer! Vérifiez les journaux, car la pièce partira en tournée à travers le Québec!

Un Homme de talents multiples qui trouve son équilibre dans les deux sphères de son travail : l'art et le droit. Il a sa douce auprès de lui depuis plus de 20 ans qui vit avec compréhension et admiration pour tout ce qu'il réalise.

Sa famille, son art, le droit, un homme rempli de belles valeurs qui se dit chanceux d'être entouré de sa famille et de pouvoir vivre ses passions à fond!

On ne peut que lui souhaiter que cela perdure tout le temps qu'il voudra bien que cela dure.

Johanne Roby, avocate



Voilà c'est fait...

Chronique écrite par : Me Christel d'Auteuil-Jobin, P.P.C.P.

Voilà c'est fait. Ce que nous appréhendions le plus est arrivé. Une loi spéciale. Un retour au travail dans les mêmes conditions. Avec 2 semaines de retard en plus. La structure ne pouvait tenir le coup, certains piliers devaient s'effondrer...

Le retour au travail s'est fait très difficilement pour tous les Procureurs de la Couronne. Les mêmes lieux, le même décor, mais surtout..., sans l'espoir. Cet espoir qui a été notre oxygène durant tout le combat nous avait quitté. Mais comme l'Homme a besoin d'espoir et que la nature a horreur du vide, il faut remplacer cet espoir perdu par quelque chose d'aussi nourrissant.

Certains sont aigris, d'autres tristes, mais aucun n'est indifférent. Certains cherchent un coupable...(tiens...tiens...!), pensant à tort que la pilule sera moins difficile à passer s'il y a quelqu'un à blâmer dans le déroulement de cette lutte.... Notre Association s'est battue bec et ongles pour notre bien collectif. Notre cause est juste et noble, nous l'avons défendue avec honneur.

Mais là, il ne faut pas mélanger les affaires...Qu'en est-il de l'amour pour notre travail ? Parce que c'est une chose d'avoir de la difficulté à encaisser le coup du décret qui nous a été imposé, mais l'amour de notre travail est-il disparu pour autant ? Nous sommes de grands passionnés de Justice criminelle sous toutes ses facettes. Or, cette passion qui nous a tenus jusqu'ici, passion qui est peut-être responsable des heures de bénévolat que nous avons faites toutes ces années, est-elle toujours au rendez-vous ? Je le crois. Elle est seulement un peu frileuse. Appelons ça l'ego, la crainte, ou l'orgueil, mais c'est un mécanisme de défense que nous avons développé suite à l'échec.

Il faut juste se donner un peu de temps. Parce que notre fonction n'est pas moins excitante à cause de l'issue de nos négociations. Nous sommes simplement en crise d'identité. Un changement de "culture d'entreprise" s'impose. Travailler avec autant de fougue et professionnalisme sans se tuer à l'ouvrage. Le changement est difficile pour plus d'un, ce qui peut expliquer en partie, l'épuisement des troupes. Nous demeurons convaincus du bien-fondé de nos demandes et n'abandonnerons jamais.

Un Procureur de la Couronne, c'est comme le Phoenix...: il renaît toujours de ses cendres...

Christel d'Auteuil-Jobin, P.P.C.P.

Éditorial... *Suite de la page 1*

En effet, en raison de sa connaissance approfondie des dossiers, de son esprit vif, de ses propos intelligents, justes, mesurés, nuancés, et aussi par certaines de ses qualités personnelles, comme sa grande sociabilité, son empathie, sa franchise, sa droiture et son esprit libre.

Ensuite au Conseil du Barreau de Longueuil où vous avez brillé de tous vos feux avec votre dynamisme, votre perfectionnisme, votre grand sens de l'organisation et finalement, dans toutes les activités officielles où vous avez toujours trouvé le temps pour écouter les membres qui avaient une problématique à vous soumettre, ou un nouveau projet pour le Barreau.

Je sais à quel point vous avez sacrifié votre vie professionnelle, personnelle et familiale cette année, madame la Bâtonnière, et le plus paradoxal, c'est que vous l'avez fait afin de faire progresser la conciliation famille-travail ! C'était votre thème de votre mandat, mais aussi une préoccupation que vous aviez depuis plusieurs années, et vous avez réussi avec succès à faire avancer cette noble cause.

Je sais que mes consœurs et confrères n'ont pas toujours le temps de vous dire à quel point nous sommes fier(e)s de vous avoir eu comme Bâtonnière, ni à quel point nous vous apprécions, et même dans mon cas personnel, à quel point j'ai de l'admiration pour vous, et à quel point je me sens privilégié d'avoir eu la chance de travailler avec vous pour notre Barreau qui nous tient tant à cœur. Alors, je me fais le porte-parole de l'ensemble des membres de notre Barreau pour vous dire : **MERCI BEAUCOUP !**

Je tiens ensuite à féliciter notre Bâtonnière élue, Me Marie-Claude Richer pour son élection par acclamation et lui souhaiter une année riche et fertile en réalisation lorsqu'elle prendra le relais le 29 avril prochain.

Je félicite également les trois autres membres élus de l'exécutif élus par acclamation: Me Jean-Sébastien Vaillancourt (premier conseiller), Me François Legendre (trésorier), et Me Mélanie Roy (secrétaire).

Je souhaite également bonne chance aux quatre candidats aux trois postes de conseillers qui feront face à l'électorat des membres.

Marco LaBrie, avocat
Éditeur du Wi-Dire électronique

Mot de la bâtonnière... *Suite de la page 1*

Pour ceux et celles qui ne pourront se joindre à nous, voici en quelques mots, nos réalisations:

Poste d'adjointe à la bâtonnière

Il y a eu la création d'un poste d'adjointe à la Bâtonnière: à ce titre, Me Jocelyne Pepin a débuté ses fonctions le 13 juillet 2010, son apport et son dévouement furent fort utiles au cours de cette dernière année.

Adresses électroniques

Il y a eu bonification de notre banque d'adresses électroniques, ce qui permet maintenant de rejoindre plus de 700 membres; une meilleure communication est un atout important.

D'ailleurs, le nouveau Wi-dire Express résumant les informations pertinentes et activités du Barreau de Longueuil est envoyé électroniquement de façon bimensuelle;

Il s'agit d'un outil incontournable qui je l'espère, aura une longue vie.

Comité de l'Avocat dans la communauté

Afin de faire un lien entre l'avocat et la communauté:

Une campagne de financement pour la Société Canadienne du cancer a permis d'amasser plus de 33 125\$. Merci de votre participation au Relais pour la vie et d'avoir cru à mon projet. Quelle belle réussite!

Ceci ne constitue qu'un bref aperçu! A cela nous devons ajouter toutes les activités qui ont été organisées, le travail et les réalisations de nos nombreux comités.

Mille fois un grand merci.

Merci à mon équipe extraordinaire du conseil d'administration, à Me Jocelyne Pepin, à Mme Nathalie Latendresse et à mon équipe au bureau: Mme Nathalie Castonguay, Me Francine Beaudet et Me Isabelle Lyonnais.

Concilier famille - Barreau - Bureau a été tout un défi!

Bonne chance à la prochaine équipe!

Un dernier petit mot à Me Marie-Claude Richer et Me Marco LaBrie, merci pour votre appui soutenu durant les dernières années.

Lyne Morin, avocate
Bâtonnière de Longueuil

AVEZ-VOUS VISITÉ LE SITE INTERNET DU BARREAU DE LONGUEUIL ?

Vous désirez connaître les règles d'usage d'un Palais de justice ?

Le comité de pratique professionnelle a mis sur pied des fichiers pour chacun des palais de justice pour connaître les règles d'usage qui y ont cours.

Visitez notre section « outils pour les avocats » Règles d'usage des Palais de justice

Vous voulez consulter les calendriers judiciaires, assignations de la semaine pour la Cour du Québec ou la Cour supérieure?

Visitez notre section « outils pour les avocats »

Vous voulez vous inscrire à une formation du Barreau de Longueuil?

Visitez la section « formation pour les avocats ».

Vous voulez participer à des activités avec vos collègues ?

Visitez la section « Activités à venir »

L'Association du jeune Barreau de Longueuil vous intéresse ?

Vous voulez les connaître, participez à leurs activités ou vous impliquer.

Visitez la section « Association du jeune Barreau de Longueuil (AJBL).

Vous cherchez le formulaire de règlement à l'amiable de la Cour supérieure ou celui de mise au rôle?

Visitez la section « Formulaires »

Vous voulez relire un passage d'un Wi-Dire électronique ou d'un Wi-Dire express reçu par courriel?

Visitez la section « WI-DIRE »

Vous cherchez un adjoint administratif, un réceptionniste ou technicien juridique ?

Notre partenaire « Groupe Montpetit » vous propose une gamme de services.

Visitez notre section « outils pour les avocats »

Vous terminez votre stage et désirez être assermenté à Longueuil ?

Un formulaire de demande d'assermentation est disponible sur notre site internet, sous la section « Outils pour les avocats » et sous la section « Association du jeune Barreau de Longueuil (AJBL).

Vous cherchez des informations concernant un organisme ou les coordonnées d'une association?

Plus de 40 liens utiles répertoriés pour vous être utile (CAIJ, SAAQ, CSST, Santé Canada, etc.)

Visitez notre section « liens utiles »

Pour tout connaître, visitez notre site internet au www.barreaudelongueuil.qc.ca



Barreau de Longueuil

1111, boulevard Jacques
Cartier Est, RC-32h
Longueuil, Québec J4M 2J6

TÉLÉPHONE :
(450) 468-2609

TÉLÉCOPIE :
(450) 468-1895

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
Info@barreaudelongueuil.qc.ca

Nous sommes sur le
Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
www.barreaudelongueuil.qc.ca

Correction
Me Jean-Guy Campeau

Conception et mise en page
Mme Nathalie Latendresse

Nos partenaires



Saviez-vous que....

Pour tout connaître, il suffit de visiter notre site internet au
www.barreaudelongueuil.qc.ca

Activités à venir...

- | | |
|---------------|---|
| 20 avril 2011 | AJBL – Assemblée générale annuelle |
| 29 avril 2011 | Barreau de Longueuil –
Journée d'étude (formation) |
| 29 avril 2011 | Barreau de Longueuil -
Assemblée générale annuelle |
| 18 mai 2011 | Soirée spaghetti |
| 09 juin 2011 | Omnium justice XXVI – LaPrairie |
| 07 sept. 2011 | Rentrée judiciaire du Barreau de Longueuil |



CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES AVOCATS
ET AVOCATES DE PROVINCE
Hôtel Mortagne, Boucherville
du 22 au 25 septembre 2011

Barreau de Longueuil Conseil 2010-2011

Me Lyne Morin	Bâtonnière
Me Marie-Claude Richer	1 ^{ère} conseillère
Me J. Sébastien Vaillancourt	Trésorier
Me François Legendre	Secrétaire
Me Conrad Lord	Conseiller
Me Julie-Maude Greffe	Conseillère
Me Mélanie Roy	Conseillère
Me Marie-Eve Landreville	Conseillère
Me Marco LaBrie	Bâtonnier sortant

AJBL - Barreau de Longueuil Conseil 2010-2011

Me Marie-Eve Landreville	Présidente
Me Chloé Le Tourneux-Perron	Vice-présidente
Me Valérie Lafortune	Trésorière
Me Karina Cloutier	Secrétaire
Me Jean-François Chénard	Administrateur
Me Catherine Pilon	Administrateur
Me François Legendre	Président sortant

Barreau de Longueuil - Comité du Wi-Dire 2010-2011

Me Marco LaBrie	Me Alexandre St-Onge
Me Julie-Maude Greffe	Me Benoit Gariépy
Me Conrad Lord	Me Valérie Lafortune